

Q8---

Montlaur Tous à la soupe au fromage de Georges Bros !

Le boulanger invite à la déguster, samedi soir, à la salle des fêtes.

Depuis 1989, Georges Bros est le boulanger du village. C'est aussi le président du club de foot, sa seconde passion. Lorsqu'il n'est pas au fournil, il est au bord du terrain. Et lorsqu'il ne trace pas le périmètre de jeu à la chaux, c'est qu'il livre son pain dans les villages alentour. Le dimanche, il officie, le drapeau à la main, comme arbitre latéral entre ligne de touche et main courante. Bref, comme beaucoup de bénévoles, il s'engage à corps perdu dans ses activités associatives.

Un ingrédient secret en fait la singularité

Parmi celles-ci, il en est une qui dure depuis maintenant cinq ans, c'est la plus gourmande d'entre toutes. Il s'agit de la fameuse soupe au fromage, concoctée par ses soins et cuite dans son propre fournil. On dit que c'est cuit dans les fours de boulanger que ce plat, apprécié de tous, est le plus délicieux. Mais ce n'est pas la seule raison de sa saveur. En effet, Georges inclut dans sa recette un ingrédient secret qui en fait la singularité. Mais même sous la torture, il n'en dira rien. Des oignons, du gruyère, un bon bouillon et du pain rassis à souhait, emplissent les plats « *qui sont parfois léchés* », suivant les dires du maître queux. La prochaine édition de cette désor-



■ La soupe est concoctée par ses soins et cuite dans son propre fournil.

mais traditionnelle soupe au fromage aura lieu samedi 9 avril, à 20h30, à la salle des fêtes. Le prix est fixé à 13 € et comprend aussi entrée, viande et dessert. Les bénéfices serviront à financer l'Association sportive montlauraise. La réservation s'effectue à la boulangerie Bros (05 65 99 85 82).

Au cours de l'après-midi, un concours de pétanque en triplettes ouvert à tous et basé sur trente-deux équipes sera organisé (100 € de prix + mises + coupe). En cas de mauvais temps, le concours sera annulé et la soupe au fromage n'en aura que plus de faveur.

Correspondant : 06 33 44 80 03.